



Mercredi 9 septembre 2026

Communiqué de presse

Reprise progressive du trafic sur le réseau T2C

À la suite des échanges menés ces derniers jours, les Présidents du SMTC et de T2C et les Organisations Syndicales ont trouvé un accord de sortie de grève permettant la levée des blocages et la reprise du trafic à compter demain, jeudi 10 septembre 2026. Cette sortie de grève va permettre un retour progressif à la situation normale pour les usagers du réseau T2C.

Un soutien financier fort pour stabiliser l'exploitation

Afin d'apaiser le climat social et d'accompagner la régie face aux imprévus de l'exercice en cours, le SMTC s'engage à prendre intégralement en charge les surcoûts d'exploitation 2026. Cet effort exceptionnel, estimé à 1,5 M€, couvre la hausse de la facture énergétique (prix du gasoil) ainsi que l'utilisation transitoire des véhicules diesel sur les lignes B et C, en remplacement des tram-bus en retard de livraison.

Une trajectoire budgétaire adoucie pour 2027 : un cadre réévalué à 92,5 M€

Pour desserrer la contrainte financière immédiate et permettre un dialogue social serein, le cadre budgétaire 2027 de T2C est réévalué et porté à 92,5 M€.

Ce montant, supérieur aux orientations initiales (91,5 M€), est rendu possible grâce à la mobilisation des réserves du SMTC et à des optimisations réalisées sur des dépenses hors périmètre T2C. Cette souplesse prend en compte le délai nécessaire pour atteindre un mode de fonctionnement nominal du nouveau réseau et des équipements.

Le SMTC et T2C le réaffirment : les économies ne se feront pas sur les acquis en matière de rémunération.



Ouverture d'un espace de concertation pour bâtir un plan de performance progressif

Dès aujourd'hui, la Direction de T2C et les Organisations Syndicales ouvrent un espace de travail et de concertation partagé. Cette démarche conjointe permettra :

- de définir ensemble le coût réel et objectif de l'offre de transport,
- de co-construire un plan d'actions de performance soutenable, progressif et partagé,
- de travailler sur des objectifs réalistes, en garantissant la qualité du service public tout en préservant les conditions de travail des salariés.

« Cet accord équilibré prouve la force du dialogue social. En apportant des réponses financières concrètes dès 2026 et 2027, nous nous donnons le temps de bâtir ensemble un plan de performance responsable, tout en protégeant les salariés et en assurant la continuité du service pour les habitants et nos usagers qui restent notre priorité absolue. »

Eric Egli Président du SMTC et Fabienne Thouly, Présidente de T2C

Contacts presse :

Anne Raimbourg – anne.raimbours@smtc-clermontferrand.com

